LES BONS REFLEXES EN CAS D'ALERTE

Si vous entendez la sirène PPI, **RÉAGISSEZ IMMEDIATEMENT**





DANS VOTE LOGEMENT

Si vous n'êtes pas chez vous ou si vous êtes en voiture. REJOIGNEZ le pâtiment le plus proche pour vous y abritez.

EVITEZ



ISSUES, PORTES ET FENÊTRES ET S'EN **ÉCARTER**

Fermez et calfeutrez les portes et fenêtres. COUPEZ la ventilation et la climatisation.



OU LA TÉLÉVISION

- France Bleu La Rochelle 98.2 Demoiselle FM
- 97.8

informations

France 3 Vous entendrez des

FAIRE



NE FUMEZ PAS N'ALLEZ PAS CHERCHER

TOUTE FLAMME ET **VOS ENFANTS A** ÉTINCELLE L'ECOLE Évitez d'ALLUMER ou

d'ÉTEINDRE Ils y sont protégés, les inutilement la lumière enseignants s'en ou tout appareil occupent. électrique



NE PAS TÉLÉPHONER

- Aux usines Aux services
- publiques

Les lignes téléphoniques doivent rester disponibles pour l'organisation des secours.





NE QUITTEZ PAS Sirène avec un son Votre abri avant la

FIN DE L'ALERTE ou la

consigne des autorités

En complément à ces « Bons Réflexes », nous vous remercions de vous conformer à toutes demandes ou instructions formulées par les autorités. Essai tous les 1er mercredi de chaque mois à midi d'une durée de 1min41s (soit un seul cycle).

AUTOMATE D'APPEL

En cas d'incident, un automate d'appel vous contactera pour vous informer du secteur concerné et de la démarche à suivre.

Cet automate utilisera les numéros de téléphone présents dans l'annuaire.

Si vous êtes sur une liste rouge ou si vous désirez être contacté sur votre téléphone mobile, INSCRIVEZ-VOUS soit :

- Sur le site internet de La Rochelle : www.villelarochelle.fr – service en ligne – téléalerte
- En contactant l'accueil de l'hôtel de ville au :

05 46 51 51 51



Si vous êtes ou si vous connaissez une personne à mobilité réduite, résidant dans les zones concernées par le PPI, il est important d'en informer

CONTACT

Ce document est réalisé par la société Solvay -Rhodia Opérations.



26 rue Chef de Baie Zone industrielle 17000 La Rochelle Tél: 05.46.68.34.56 www,solvay.com

PLAN PARTICULIER D'INTERVENTION **SOLVAY – RHODIA OPERATIONS**

Etablissement de la Rochelle



Novembre 2018

ADOPTEZ de bons réflexes en cas d'accident majeur,

LISEZ les consignes attentivement



DESCRIPTIF de L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement Rhodia Opérations groupe Solvay de La Rochelle produit et commercialise des produits de haute performance à base d'oxydes et de sels de terres rares pour le marché de la dépollution automobile et des nouvelles technologies. Compte tenu de ses activités et produits stockés autorisés par arrêté préfectoral, l'établissement fait partie des installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) au titre de la réglementation dite « SEVESO III » au seuil haut.

Plan Particulier d'Intervention (PPI)

La possibilité d'un incident non maîtrisé ne peut pas être totalement écartée. Les risques pourraient venir d'une fuite d'acide chlorhydrique ou fluorhydrique, de l'endommagement d'une canalisation de gaz naturel ou de la rupture pneumatique d'une chaudière. En fonction de l'accident, les effets pourraient d'ordre thermiques, toxiques ou de surpression pouvant affecter les personnes et biens dans l'environnement immédiat du site.

DÉCLENCHEMENT du PPI

En cas d'accident, l'établissement prendra toutes les mesures pour y faire face notamment en mettant rapidement les installations en état de sûreté et en activant son Plan d'Opération Interne (POI).

Celui-ci prévoit une information et une mise en préalerte des services de secours et des autorités avec lesquelles l'établissement travail en étroite collaboration, notamment à l'occasion d'exercices réalisés périodiquement. Dès qu'il y a connaissance d'un accident grave pouvant avoir un impact à l'extérieur de son site et sur les populations, l'exploitant en informe le Préfet qui déclenche le PPI et prend la Direction des Opérations de Secours.

En cas d'extrême urgence des mesures externes immédiates peuvent être mises en œuvre par les exploitants à leur initiative



Le signal d'alarme est un SIGNAL PROLONGÉ (montant est décroissant). Le son de la sirène couvre le périmètre du PPI. Cette sirène est implantée sur le site de Solvay – France – Etablissement de La Rochelle.



La fin d'alerte est signalée par un signal non modulé de la sirène durant **30 secondes**.

Le 1^{er} mercredi de chaque mois à midi, il est procédé à un essai de cette sirène

PÉRIMÈTRE du PPI

Des zones d'effets potentiels sur les personnes en fonction des dangers graves, significatifs ou à effets indirects (bris de glaces) ont été définies à l'intérieur du périmètre PPI.



Principales consignes

Dès que l'alerte est donnée, toute personne doit **SE METTRE À L'ABRI** ou se rendre au centre d'accueil et d'orientation situé au Stade de rugby Marcel Deflandre, 69 avenue du Maréchal Juin.

Après analyse de la situation et de la direction des vents, de nouvelles mesures peuvent être envisagées pour assurer la protection de la population et préserver l'environnement.

Un plan de barrièrage des accès au quartier est mis en œuvre par les services gestionnaires de voirie et les forces de police sécurisent les opérations.

Cette page contient l'essentiel des informations à connaître – A découper et conserver